



La Boissière Ecole, le 12 novembre 2019

Madame la Directrice de l'école primaire publique Les Chanterelles
de LA BOISSIERE ECOLE

à

Mesdames et Messieurs les parents des nouveaux élèves

inspection aca-
démique
Yvelines

éducation
nationale
enseignement
supérieur

Madame, Monsieur,

Les inscriptions des nouveaux élèves pour l'année scolaire 2020/2021 vont prochainement débiter.

Ecole Les Chanterelles

Madame BOULAY
Directrice de l'Ecole

Téléphone
01 34 85 02 93

Mail
0780361u@ac-versailles.fr

21 rue des Ecoles
78125 LA BOISSIERE ECOLE

Afin de vous permettre de réaliser cette procédure dans les meilleures conditions, veuillez trouver ci-après les différentes démarches à accomplir :

- 1- Inscription de votre enfant dans la mairie de votre commune.
- 2- Entretien auprès de la directrice de l'école, sur rendez vous, afin de procéder à l'admission de votre enfant. Cet entretien aura pour but d'établir un premier contact avec l'enfant et sa famille, et de recueillir quelques renseignements administratifs.

Remarque : cet entretien n'a aucun caractère obligatoire : il est essentiellement **destiné aux familles qui ne pourront pas être présentes lors de la matinée « portes ouvertes » à l'école.**

Les admissions commenceront en mai.

Pièces à fournir :

- Livret de famille
- Carnet de santé de l'enfant
- Justificatif de domicile
- Certificat de radiation si l'enfant était scolarisé dans une autre commune auparavant (certificat à fournir au plus tard en début d'année scolaire 2020/2021).

Une visite collective de l'école (matinée « portes ouvertes ») pour tous les nouveaux inscrits aura lieu le samedi 13 juin 2020 à 11h00.

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments respectueux.

Julie BOULAY
Directrice de l'école